



## 14ème législature

<b>Question N° : 375</b>	De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie et finances		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> >relations internationales	<b>Tête d'analyse</b> >G 20	<b>Analyse</b> > sommet de Los Cabos. régulation financière.
Question publiée au JO le : <b>03/07/2012</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>14/01/2014</b> Date de renouvellement : <b>09/09/2014</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le calendrier précis d'adoption en France des mesures prévues en application du sommet du G20 de Los Cabos des 18 et 19 juin 2012 en matière de régulation financière, notamment en ce qui concerne les standards prudentiels, l'encadrement des rémunérations, les risques de marché, les produits dérivés, le traitement des institutions financières d'importance systémique, la lutte contre les juridictions non coopératives et la corruption.